

Communiqué de presse de l'UPOV n° 136

Genève, 28 octobre 2022

Le Conseil de l'UPOV tient sa session annuelle

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-sixième session ordinaire le 28 octobre 2022, sous la présidence de M. Marien Valstar (Pays-Bas). Le compte rendu de cette session figure dans le document C/56/15 (voir https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=67788).

M. Daren Tang, Secrétaire général, a formulé des remarques liminaires, dont une copie figure dans l'appendice I.

Aperçu des principaux faits nouveaux

Ghana

Le Ghana a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV le 3 novembre 2021 et est devenu lié par cet acte le 3 décembre 2021. À l'occasion de sa première participation au Conseil de l'UPOV en tant que membre, Mme Diana Asonaba Dapaah, procureur général adjoint et vice-ministre de la justice du Ghana a effectué une déclaration dont une copie est jointe en appendice II.

Projet de loi de l'Arménie

Le Conseil a rendu une décision positive quant à la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales de l'Arménie avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permet à l'Arménie de déposer son instrument d'adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur.

Procédure de désignation d'un nouveau Secrétaire général adjoint

Les membres de l'Union ont sélectionné les candidats suivants pour un entretien pour le poste de Secrétaire général adjoint :

M. Martin Ake EKVAD (Suède)
Mme Yolanda HUERTA CASADO (Espagne)
M. Leontino REZENDE TAVEIRA (Brésil)

Une session extraordinaire du Conseil se tiendra le 23 mars 2023 pour nommer le nouveau Secrétaire général adjoint.

Faits nouveaux au sein de l'UPOV

Une vidéo de l'exposé du Secrétaire général adjoint intitulé "Rapport sur l'évolution de l'UPOV", réalisée pour la cinquante-sixième session ordinaire du Conseil, est disponible sur la page Web de la [cinquante-sixième session du Conseil](#), en anglais, avec des sous-titres en anglais, français, allemand et espagnol.

Manifestations

Séminaire pour étudier l'importance de la sélection végétale et de la protection des variétés végétales pour permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets

Les 11, 12 et 26 octobre 2022, l'UPOV a organisé un séminaire pour étudier l'importance de la sélection végétale et de la protection des variétés végétales pour permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets (ci-après dénommé "séminaire", sous une forme virtuelle et hybride. Plus de 450 participants se sont inscrits au séminaire. Une vidéo du séminaire sera mise à disposition le 31 octobre 2022, sur la page Web du [séminaire](#), avec des canaux d'interprétation en anglais, français,

allemand et espagnol (les 11 et 12 octobre) et en chinois et en russe (le 26 octobre). Tous les exposés sont disponibles sur la page Web du séminaire.

Les actes du séminaire seront publiés sur le site Web de l'UPOV en anglais, français, allemand et espagnol.

M. Daren Tang, Secrétaire général, a prononcé l'allocution de bienvenue et formulé les remarques liminaires, dont une copie figure dans l'appendice III.

M. Marien Valstar, président du Conseil, a formulé les conclusions suivantes :

- Le changement climatique est une urgence mondiale qui nous concerne tous : agriculteurs, obtenteurs et consommateurs. Ses effets sont biotiques (apparition de nouveaux parasites et maladies) et abiotiques (chaleur, sécheresse, pluie, perturbation des saisons).
- Il convient d'agir en mettant en place un éventail de stratégies pour relever les défis posés par le changement climatique. La sélection végétale est au cœur de ces stratégies; les agriculteurs ont besoin de nouvelles variétés végétales pour s'adapter au changement climatique mais également pour accroître la productivité de manière durable afin d'en atténuer les effets.
- La sélection végétale est un processus à long terme qui nécessite des financements à long terme de la part d'institutions et d'entreprises privées. Les sélectionneurs professionnels ont besoin d'un environnement réglementaire favorable à l'innovation, à la conversation et à l'utilisation des ressources génétiques.
- Le système de l'UPOV permet aux sélectionneurs professionnels de mettre à la disposition des agriculteurs des variétés dont ils auront besoin pour subvenir aux besoins en nourriture du monde dans le contexte du changement climatique.

Rapport sur la performance de l'UPOV en 2020-2021

L'impact de la pandémie de Covid-19 en 2020 et en 2021 a entraîné des difficultés sans précédent en ce qui concerne la mise en œuvre du programme de l'UPOV dans le cadre du programme et budget approuvé pour l'exercice biennal 2020-2021. Le Bureau de l'Union a reçu le soutien sans faille des membres de l'Union et des observateurs pour faire face à la situation et adapter ses procédures de travail afin d'assurer la prestation continue de ses services et l'exécution de son programme de travail.

La pandémie de Covid-19 a principalement touché les réunions des organes de l'UPOV, les activités de formation et d'assistance et les relations extérieures de l'UPOV, en raison des restrictions de voyage. Concernant les réunions des organes de l'UPOV, les membres de l'Union ont rapidement adopté l'idée de passer à des réunions virtuelles et de mettre en place des procédures permettant l'examen des documents par correspondance. Ces procédures ont permis aux travaux des organes de l'UPOV de se poursuivre comme prévu, sans conséquences négatives sur l'avancement des questions de fond. Le passage au mode virtuel a d'ailleurs entraîné une forte augmentation de la participation aux réunions des groupes de travail techniques (voir la figure 1). Les mesures prises en réponse à la pandémie de Covid-19 ont également contribué à la réduction considérable de l'empreinte carbone de l'UPOV, qui a diminué de moitié entre 2019 et 2020 (voir la figure 2). Le large éventail de possibilités de réunion virtuelle a créé de nouvelles opportunités de rencontre avec les collègues, entraînant une augmentation globale de la fréquence des contacts (voir la figure 3).

Figure 1. Nombre de participants aux réunions des TWP

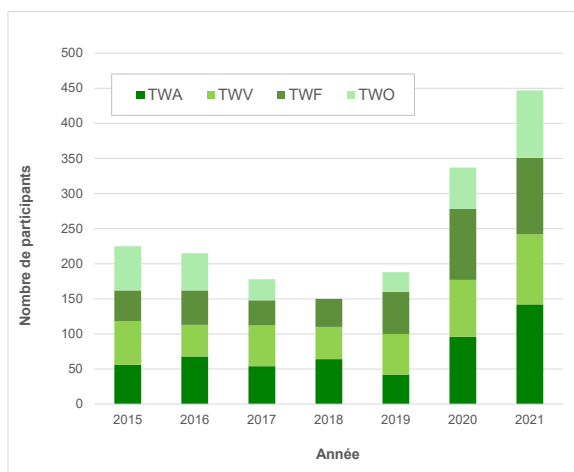


Figure 2. Empreinte carbone de l'UPOV

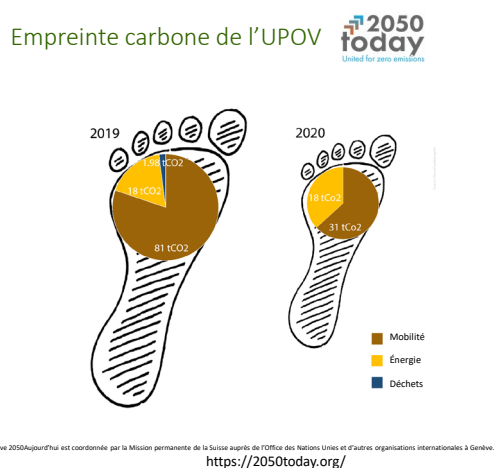
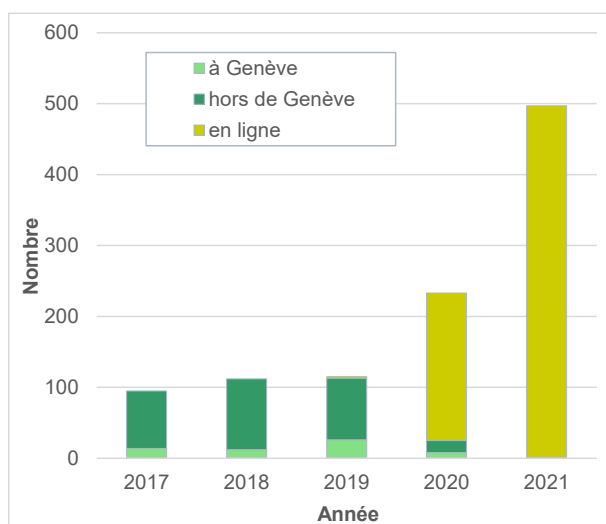


Figure 3. Nombre de missions, d'activités et de réunions impliquant l'UPOV



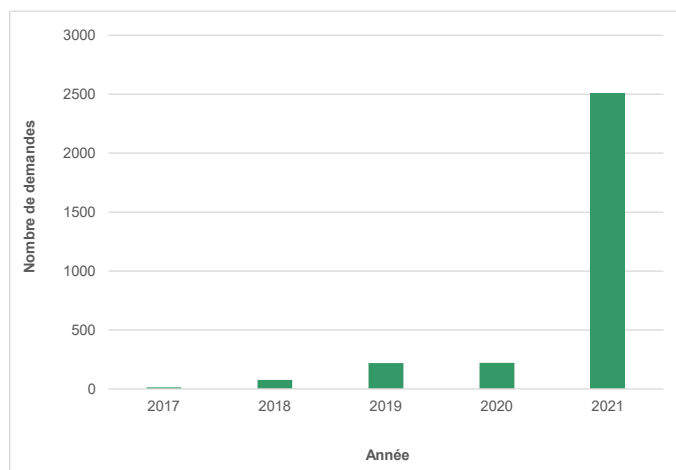
Compte tenu de la pandémie de Covid-19 et des préoccupations croissantes quant à la sécurité alimentaire et au changement climatique, l'adoption du texte de la question-réponse "[Comment le système de l'UPOV favorise-t-il le développement durable?](#)" s'est avérée opportune. Le texte de la question-réponse rappelle que les progrès considérables réalisés en matière de productivité agricole dans différentes régions du monde s'expliquent par l'amélioration des variétés.

Une enquête récente de l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) a souligné l'importance accordée par les agriculteurs aux nouvelles obtentions végétales améliorées. L'enquête a ainsi révélé que plus de 7 agriculteurs interrogés sur 10 utilisent de nouvelles obtentions végétales améliorées, et que plus de 90% d'entre eux estiment que la réussite de leur exploitation dépend de ces obtentions. Plus de 9 agriculteurs sur 10 considèrent que les nouvelles obtentions végétales améliorées sont importantes pour faire face au changement climatique et pour assurer la viabilité des systèmes alimentaires.

Outil de demande de droit d'obteneur en ligne UPOV PRISMA

UPOV PRISMA (voir <https://www.upov.int/upovprisma/fr/index.html>) est un outil en ligne qui facilite le dépôt de demandes de protection des obtentions végétales auprès des services de protection des obtentions végétales des membres de l'UPOV participants, qui contribue ainsi à accroître l'introduction de nouvelles variétés végétales auprès des agriculteurs des membres de l'UPOV. À la fin de 2021, trente-six membres de l'UPOV couvrant 75 États participaient à UPOV PRISMA et l'utilisation de cet outil a connu une forte croissance depuis son lancement en 2017 (voir la figure 4).

Figure 4. Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA (annuel)



Adoption de documents

Le Conseil a adopté les versions révisées des documents suivants :

UPOV/EXN/DEN	Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV
TGP/5	Expérience et coopération en matière d'examen DHS section 6 : Rapport UPOV d'examen technique et Formulaire UPOV de description variétale
TGP/8	Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
TGP/12	Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques
UPOV/INF/16	Logiciels échangeables
UPOV/INF/22	Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union

Tous les documents adoptés seront publiés dans la collection UPOV (voir https://www.upov.int/upov_collection/fr/).

Remise de médailles

M. Marien Valstar (Pays-Bas) s'est vu remettre la médaille d'or de l'UPOV pour l'exécution de son mandat de président du Conseil du 2 novembre 2019 au 28 octobre 2022.

M. Patrick Ngwediagi (République-Unie de Tanzanie) s'est vu remettre une médaille d'argent de l'UPOV pour l'exécution de son mandat de président du Comité administratif et juridique de 2020 à 2022.

M. Nik Hulse (Australie) s'est vu remettre une médaille d'argent de l'UPOV pour l'exécution de son mandat de président du Comité technique de 2020 à 2022.

Élection des nouveaux présidents

Le Conseil a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante-neuvième session ordinaire du Conseil, en 2025 :

- a) M. Yehan Cui (Chine)
Président du Conseil
- b) M. Anthony Parker (Canada)
Vice-président du Conseil
- c) Mme María Laura Villamayor (Argentine)
Présidente du Comité administratif et juridique

- d) Mme Minori Hagiwara (Japon)
Vice-présidente du Comité administratif et juridique
- e) Mme Beate Rücker (Allemagne)
Présidente du Comité technique
- f) Mme Nuria Urquía Fernández (Espagne)
Vice-présidente du Comité technique

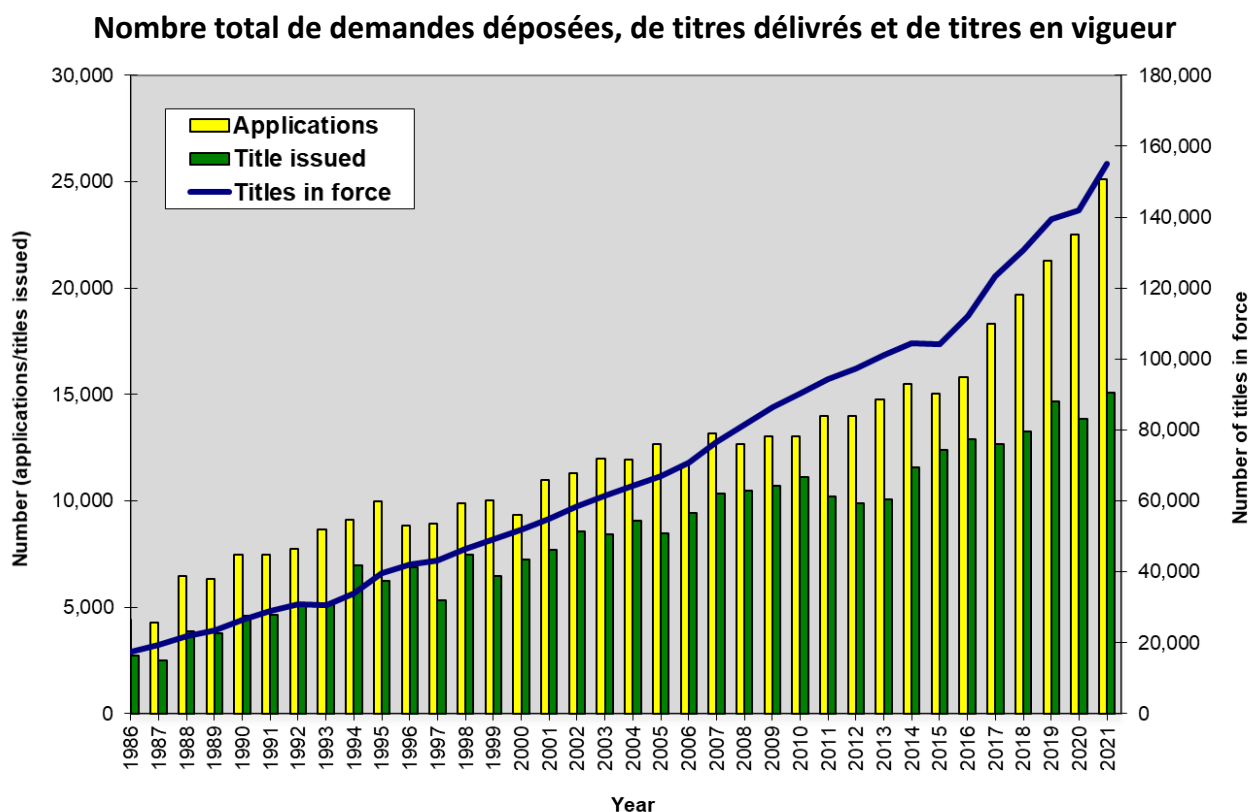
Statistiques sur la protection des obtentions végétales

Le nombre de demandes de protection d'obtentions végétales a augmenté, passant de 22 512 en 2020 à 25 135 en 2021 (soit une augmentation de 12%).

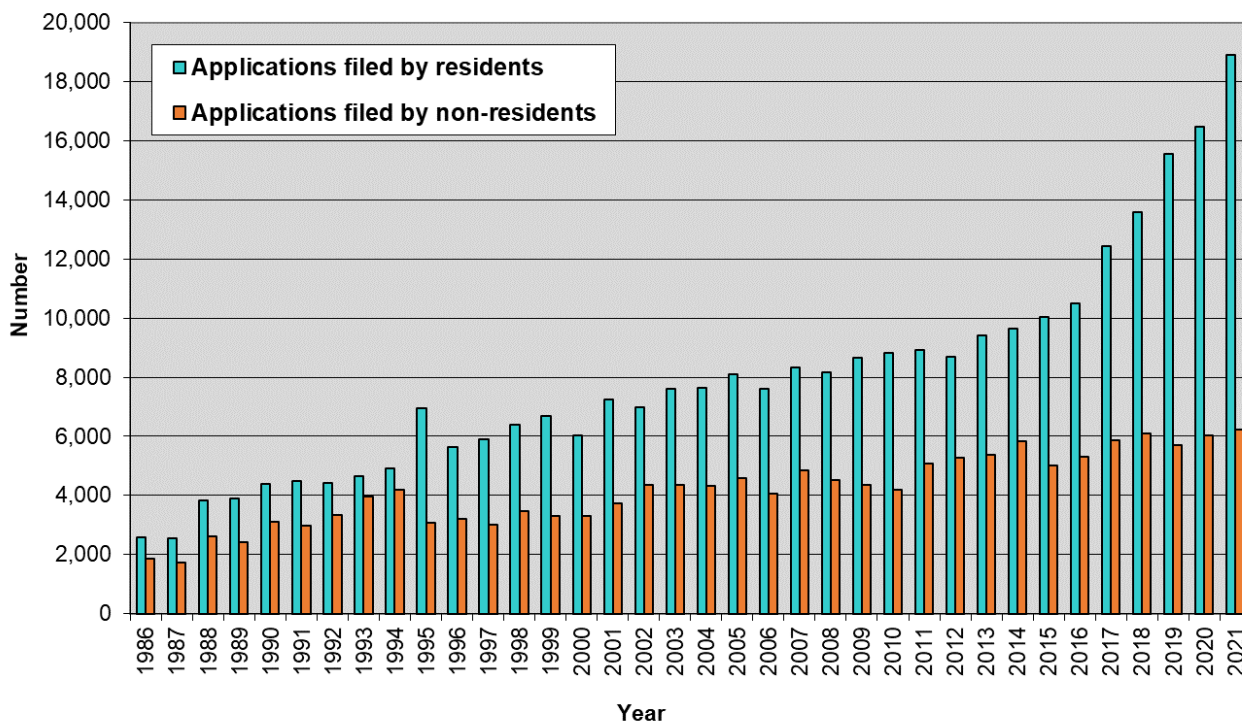
Le nombre de titres délivrés est passé de 13 873 en 2020 à 15 081 en 2021 (hausse de 8,7%).

Le nombre total de 155 122 titres en vigueur à la fin de 2021 représente une augmentation de 9,3% par rapport aux chiffres de 2020 (141 888).

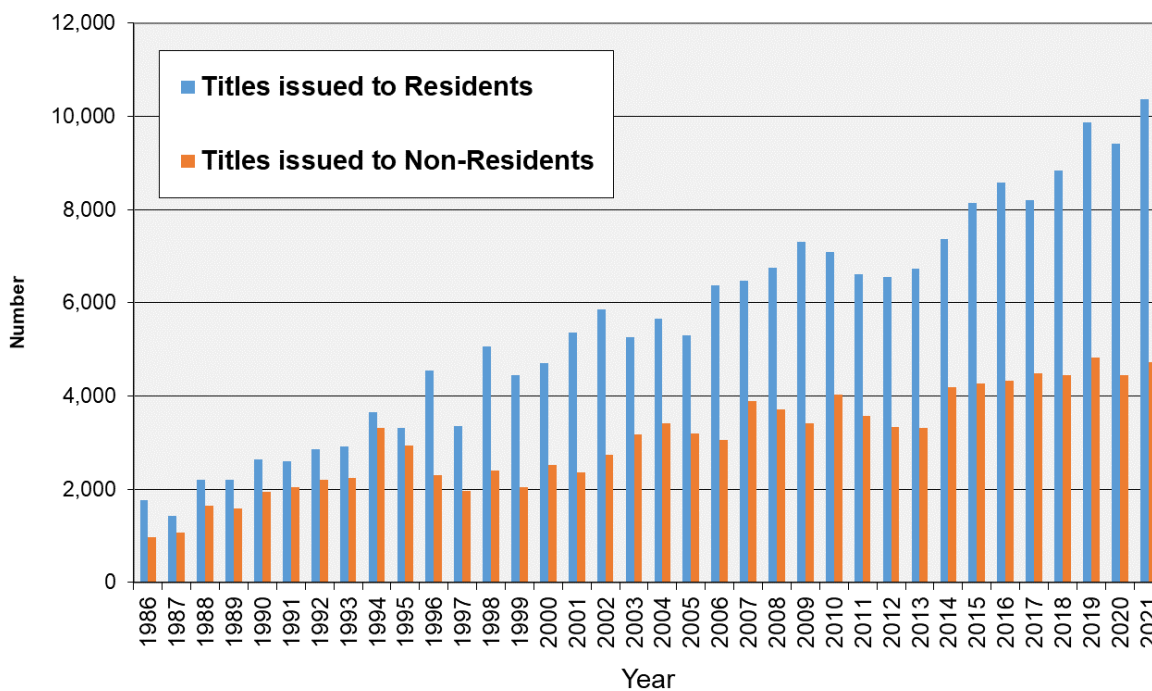
Les graphiques ci-après présentent l'évolution du nombre de demandes déposées et de titres délivrés depuis 1986. On trouvera également ci-dessous des informations sur les 10 principaux membres de l'Union ayant reçu le plus de demandes en 2010, 2020 et 2021, ainsi qu'une ventilation des demandes par résidence des obtenteurs pour les années considérées.



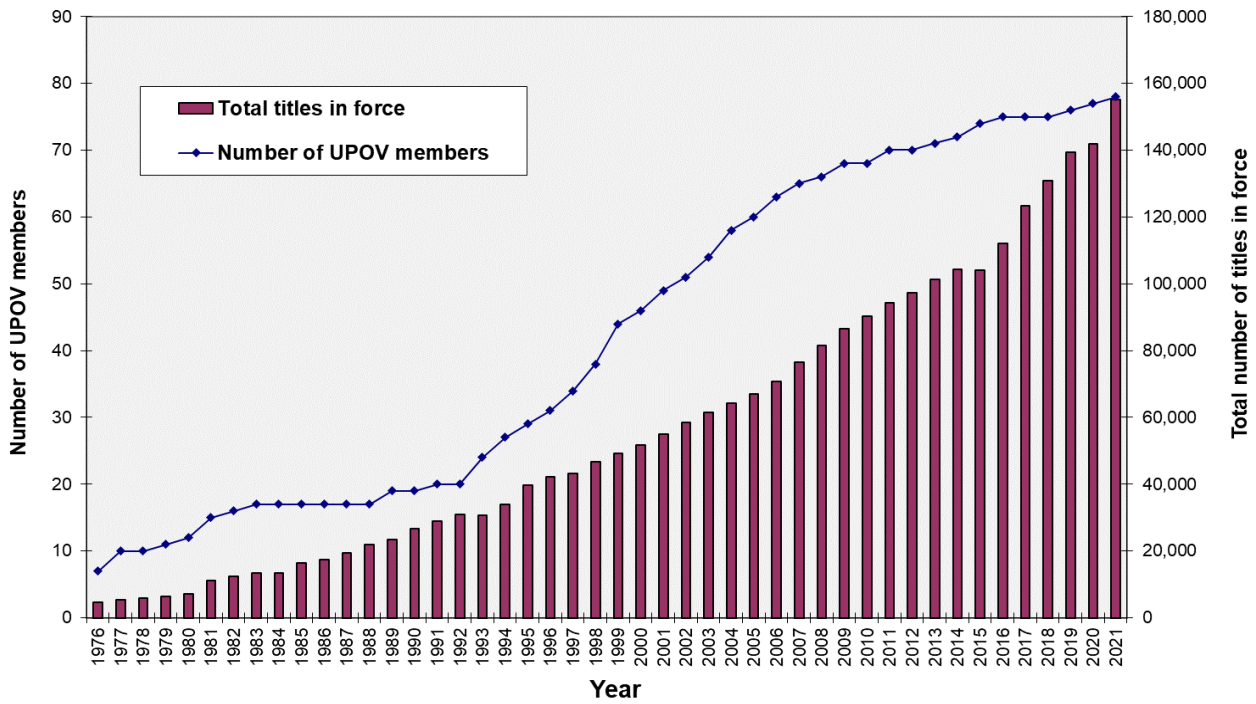
Demands déposées par des résidents/non-résidents



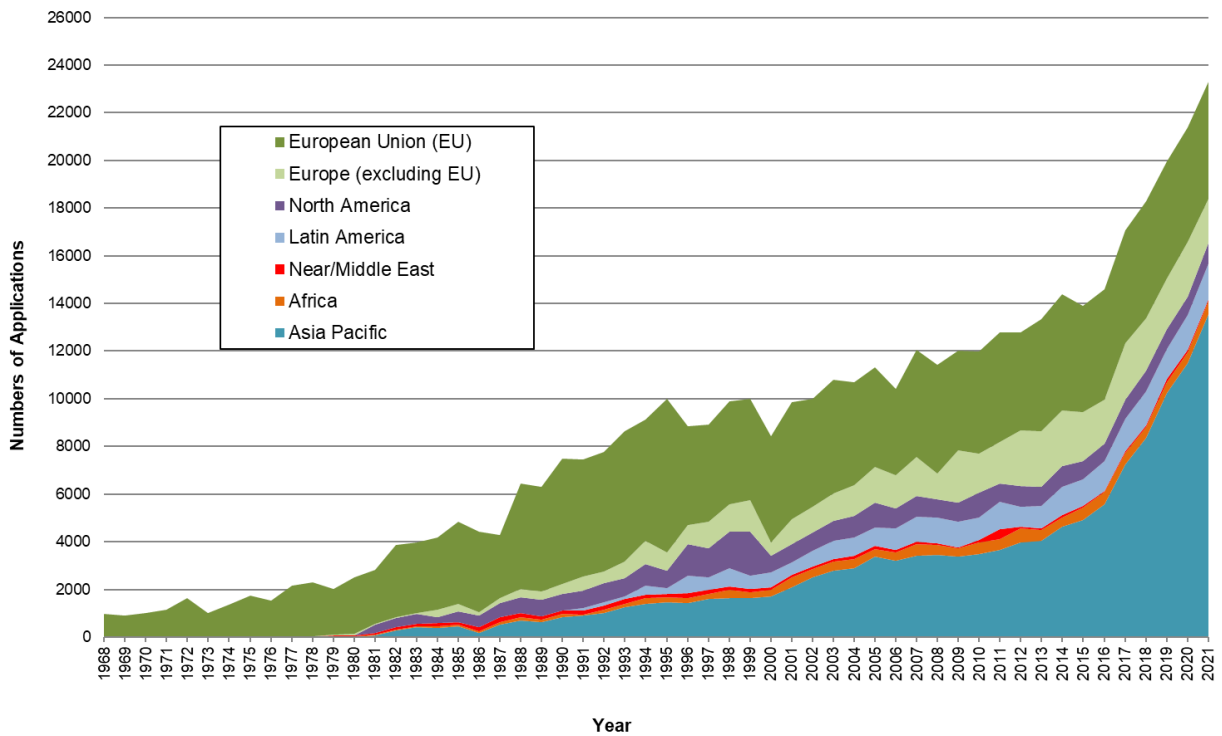
Titres délivrés aux résidents/non-résidents



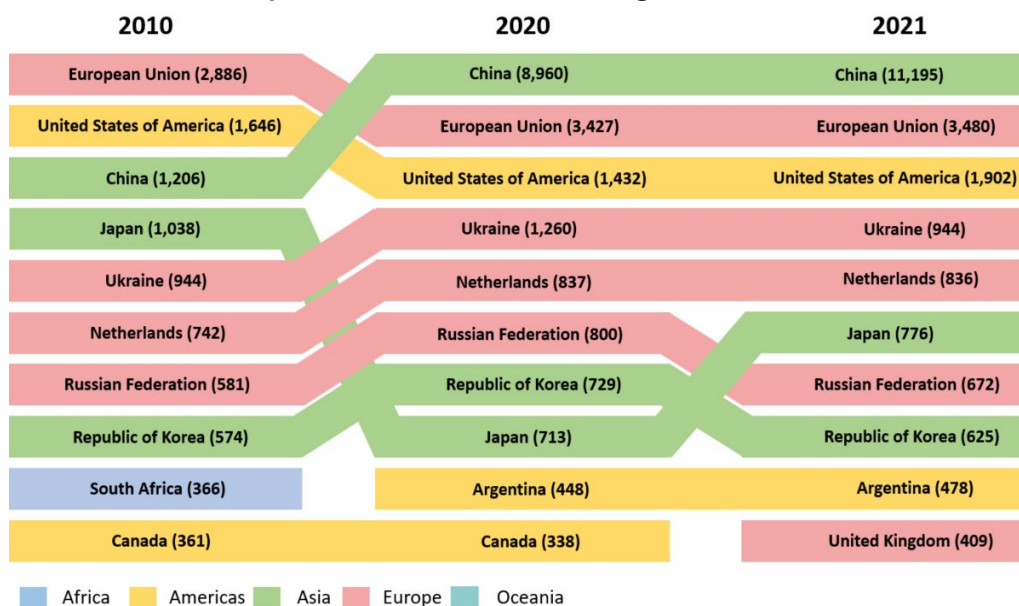
Titres en vigueur / Nombre de membres de l'UPOV



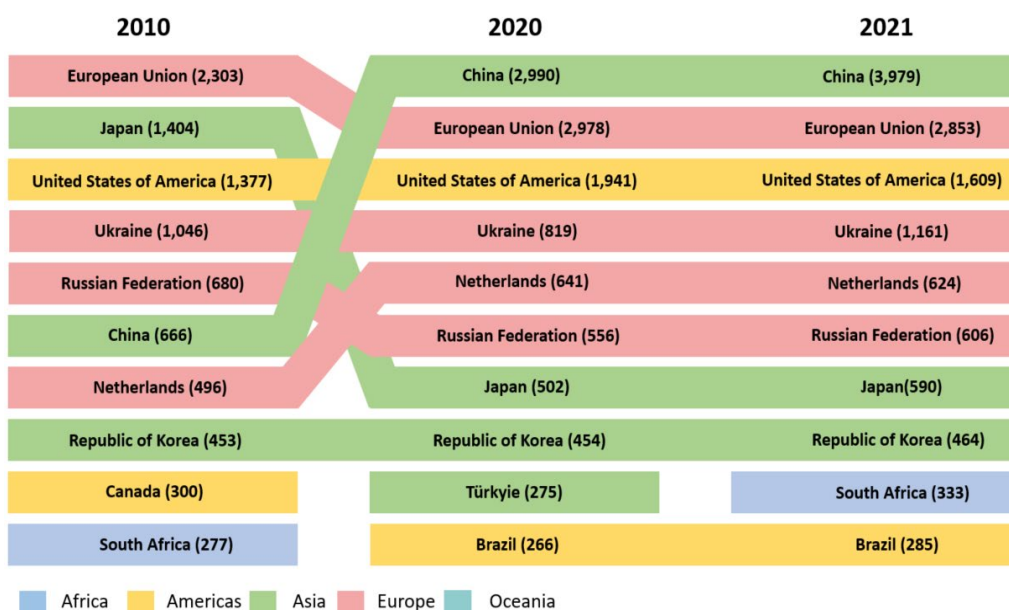
Demandes reçues par région



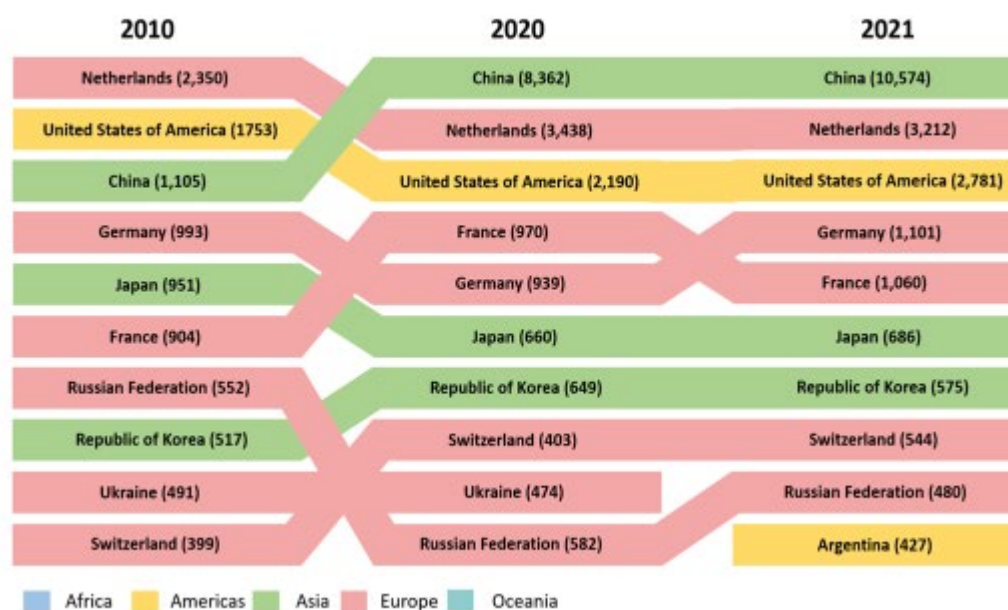
Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de demandes de protection des obtentions végétales reçues



Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de titres de protection des obtentions végétales délivrés



Les 10 principaux pays de résidence des demandeurs



NOTE À L'INTENTION DES ÉDITEURS

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève.

L'UPOV a pour objectif de mettre en place et promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés, dans l'intérêt de tous.

L'UPOV compte 78 membres et couvre 97 États. Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111 Adresse électronique : upov.mail@upov.int

Site Web : <https://www.upov.int>

Réseaux sociaux



Compte Twitter : @UPOVint :



Compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/upov-official>

[Les appendices suivent]

APPENDICE I

REMARQUES LIMINAIRES DE M. DAREN TANG, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
À LA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

M. Marien Valstar, Président du Conseil de l'UPOV,

Excellences,

Honorables délégués,

Chers collègues, chers amis,

Soyez les bienvenus à la cinquante-sixième session du Conseil de l'UPOV. Je tiens également à souhaiter un bon retour parmi nous à ceux d'entre vous qui ont pu se déplacer à Genève pour participer à cette réunion en personne. Permettez-moi également d'accueillir chaleureusement ceux d'entre vous qui se joignent à nous virtuellement depuis les quatre coins du monde.

J'aimerais d'abord souligner la contribution inestimable de notre président, M. Marien Valstar, à l'UPOV. Comme beaucoup d'entre vous le savent, ces sessions sont les dernières de Marien en tant que président du Conseil de l'UPOV et je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude pour les conseils et le soutien que vous m'avez apporté ainsi qu'au Bureau de l'Union lors de votre mandat. Relever les défis auxquels la pandémie nous a confrontés n'a pas été facile, mais cela aurait été encore plus difficile sans vos conseils avisés.

Je souhaite également rendre hommage à M. Peter Button, Secrétaire général adjoint depuis 2010, qui prend la parole pour la dernière fois en session ordinaire du Conseil. Au cours de ces 12 dernières années, Peter a contribué à la croissance et au développement de l'UPOV et a travaillé sans relâche pour aider l'Organisation à aller de l'avant.

Tout au long de son mandat, Peter a observé une augmentation substantielle de la portée et de l'utilisation de l'UPOV. Le nombre de membres de l'Organisation est passé de 68 à 78, et nous avons dernièrement accueilli le Ghana dans la famille de l'UPOV. Le nombre de demandes est passé de 13 000 en 2010 à 22 000 en 2020. Le nombre de titres en vigueur a bondi, passant de 90 000 à plus de 140 000.

La réponse de l'Union, sous sa direction et avec l'appui de ses membres, a été de mettre en place de nouveaux outils destinés à mieux servir les utilisateurs du système de l'UPOV, parmi lesquels UPOV PRISMA et e-PVP (gestion électronique de la protection des obtentions végétales), qui ont apporté de profonds changements. Le Bureau de l'Union a permis aux membres de proposer de nombreux guides et autres matériaux pour contribuer à la mise à jour continue du système de l'UPOV. Peter s'est adressé à différentes parties prenantes afin de nouer de nouveaux partenariats en raison de l'intérêt accru suscité par le système de protection des obtentions végétales et a repensé la manière dont l'UPOV interagit et communique.

Ayant travaillé avec lui ces deux dernières années, j'ai pu apprécier ses grandes qualités – professionnalisme, ouverture d'esprit, transparence, et surtout, élégance, humilité et modestie. Son équipe est petite, certes, mais soudée et extrêmement efficace, et ce sont les qualités dont il fait montre qui leur permettent de briller collectivement. Peter, permettez-moi de vous exprimer notre reconnaissance et de vous adresser nos remerciements, et bien qu'il ne soit pas encore temps de vous dire adieu, il n'est jamais trop tôt pour vous souhaiter le meilleur.

Cadre mondial

Chers collègues,

Lorsque nous nous sommes réunis l'année dernière, la communauté internationale était encore en proie à la crise de COVID-19. Bien que la menace posée par la pandémie s'atténue, il semble que les nuages au-dessus de nos têtes continuent à s'amonceler.

Les défis socioéconomiques variés auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont aussi complexes et profonds que ceux apparus ces dernières décennies. Qu'il s'agisse des pressions inflationnistes, énergétiques ou des pressions liées à la chaîne d'approvisionnement, de l'urgence climatique ou des tensions géopolitiques, il semble que nous soyons entrés dans une nouvelle ère plus instable.

Dans un monde où l'on accorde une grande importance à la sécurité alimentaire et à la durabilité, il est d'autant plus important d'encourager l'innovation dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

L'innovation n'arrive pas sans rien faire. La création d'un écosystème de l'innovation dynamique exige attention, soin et appui, afin que les bonnes idées pouvant aider à nous nourrir, à faire face au réchauffement climatique et à mettre de la couleur dans nos vies, aient une chance de se concrétiser. La protection des variétés végétales est un élément clé d'un tel écosystème. Le système de protection des obtentions végétales soutient l'investissement à long terme en faveur de la sélection végétale et fournit un cadre propice au développement de semences et de nouvelles variétés qui répondent davantage aux besoins des agriculteurs et de la société dans son ensemble.

En effet, les avantages offerts par le système de l'UPOV ont longtemps joué un rôle dans le développement d'une dynamique autour des objectifs de développement durable des Nations Unies. Les nouvelles variétés végétales, qui se caractérisent par un rendement plus élevé ou une meilleure capacité d'adaptation aux changements climatiques, appuient non seulement la productivité agricole mais profitent également aux communautés dans le monde entier.

C'est la raison pour laquelle il est crucial de s'unir pour réaffirmer et renforcer l'importance des travaux de l'UPOV dans un contexte mondial difficile.

À cet égard, permettez-moi de souligner trois domaines revêtant une importance stratégique et dans lesquels nos efforts auront des effets concrets sur le terrain.

Créer un impact

Premièrement, assurer la sécurité et l'approvisionnement alimentaires à l'échelle mondiale.

La menace de pénuries alimentaires s'intensifie dans de nombreuses régions du monde en raison de la hausse des prix et de la perturbation de la structure du commerce et de la production au niveau international. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë devrait augmenter et s'établir à plus de 220 millions d'ici à la fin de l'année.

Il est indispensable d'investir en faveur de la sélection végétale et d'améliorer de nouvelles cultures et variétés afin de renverser la tendance et de renforcer les systèmes alimentaires. Le renforcement de la sécurité alimentaire a été mis en évidence lors du Séminaire relatif aux stratégies en matière de politiques concernant la sélection végétale et la protection des variétés végétales, qui s'est tenu l'année dernière. Soyons prêts à explorer ce que l'on peut faire de plus, ensemble, pour améliorer la productivité agricole et soutenir une production alimentaire durable, notamment dans les pays en développement, dont les systèmes alimentaires sont en général les plus vulnérables.

Deuxièmement, renforcer le développement économique dans les zones rurales au moyen de la sélection végétale et du système de protection des obtentions végétales.

L'agriculture est l'épine dorsale de beaucoup d'économies et une source d'emplois considérable pour les populations rurales. Prenons le cas du Kenya, où l'agriculture représente un tiers du PIB et 7 emplois ruraux sur 10.

La promotion des activités d'amélioration des plantes auprès des agriculteurs est un moteur important de la croissance agricole. Depuis l'adhésion du Viet Nam en 2006, le revenu annuel des agriculteurs a augmenté de près de 25%, les activités d'amélioration des plantes représentant aujourd'hui plus de 2,5% du PIB du Viet Nam.

Ces avantages économiques ouvrent la voie à de nouvelles possibilités et transforment des vies. L'une des forces du système de l'UPOV est qu'il est tout aussi pertinent pour les obtenteurs individuels, les petites et moyennes entreprises que pour les instituts ou entreprises d'amélioration des plantes plus importants. Nous continuerons à défendre et à faire connaître le système afin qu'il profite à un plus grand nombre d'agriculteurs et de communautés dans le monde.

Et troisièmement, exploiter le rayonnement international de l'UPOV afin de mettre en place de nouvelles mesures contre le changement climatique.

Dans son dernier rapport d'évaluation, le GIEC a déclaré pouvoir affirmer avec un degré de confiance très élevé que la hausse des températures est une menace sérieuse pour la vie humaine, la biodiversité et l'infrastructure. À cet égard, l'UPOV a récemment tenu une réunion fructueuse sur le rôle de la sélection végétale et du système de protection des obtentions végétales à l'appui des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Nous avons appris que plus de 8 agriculteurs sur 10 interrogés par l'Organisation mondiale des agriculteurs ont qualifié les variétés améliorées d'outil important pour lutter contre le changement climatique. Nous avons également appris que les systèmes de protection des obtentions végétales, tels que le régime de protection communautaire des obtentions végétales (PCOV), réduisent les émissions de gaz à effet de serre, en l'occurrence, de plus de 60 millions de tonnes par an.

Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer pour prolonger cette conversation par un véritable élan et mettre à profit l'expertise de l'UPOV ainsi que son rôle de facilitateur neutre, pour faire avancer la question climatique.

Excellences, Honorables délégués,

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Ces trois derniers mots sont d'une importance capitale. Aider les peuples et les économies à faire face aux difficultés posées par un environnement mondial difficile sera toujours au cœur de notre approche stratégique pour les années à venir.

Sur ces mots, je souhaite plein succès au Conseil dans ses délibérations d'aujourd'hui et promet le soutien, l'engagement et le dévouement continus du Bureau, sous la direction des membres de l'UPOV, afin que notre travail bénéficie véritablement à tous les peuples et régions du monde.

Je vous remercie.

[L'appendice II suit]

APPENDICE II

INTERVENTION DE LA DÉLÉGATION DU GHANA
À LA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

M. le Président, M. le Secrétaire général adjoint,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement du Ghana, du Bureau du procureur général, du Ministère de la justice et du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, le Ghana vous remercie pour cet accueil chaleureux dans la famille UPOV. Nous sommes très honorés de devenir membre de l'Union.

Le Ghana a déposé son instrument d'adhésion à la Convention UPOV le 3 novembre 2021 et est devenu le soixante-dix-huitième membre de l'UPOV le 3 décembre 2021.

Son "Acte sur la protection des variétés végétales" (Acte 1050 de 2020) est entré en vigueur le 29 décembre 2020. Le 4 septembre 2021, le Conseil de l'UPOV a pris une décision positive quant à la conformité de l'Acte sur la protection des variétés végétales (Acte 1050 de 2020) avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Les droits d'obtenteur au Ghana relèvent de la responsabilité de la Direction de l'enregistrement du Ministère de la justice du Ghana. Cette direction dispose du cadre juridique institutionnel approprié pour l'octroi d'une protection par des droits d'obtenteur. Les experts ont reçu une excellente formation en droit d'obtenteurs à Wageningen aux Pays-Bas, à l'UPSTO et à l'UPOV.

À l'heure actuelle, le Ghana peut demander la protection de tous les genres et espèces végétaux.

J'aimerais également partager les raisons pour lesquelles l'adhésion à l'UPOV était importante pour le Ghana. L'agriculture représente une importante source de revenus en Afrique et particulièrement au Ghana. Le Ghana reconnaît les progrès accomplis en ce qui concerne les activités d'amélioration des plantes à l'échelle nationale, qui sont essentielles pour répondre aux besoins de la société dans le secteur agricole. Le Ghana reconnaît également que le système de l'UPOV offre une protection efficace des nouvelles variétés végétales.

Le Gouvernement du Ghana s'engage à améliorer les activités d'amélioration des plantes et à développer le secteur des semences, à protéger les obtenteurs et à utiliser l'agriculture pour nourrir et créer des emplois dans le secteur rural et les communautés agricoles. L'adhésion du Ghana à la Convention UPOV pour devenir membre de l'UPOV n'était pas seulement opportune mais nécessaire à sa sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la réalisation de ses objectifs de développement nationaux.

Je tiens à exprimer notre gratitude aux nombreux sympathisants pour l'assistance qu'ils ont fournie en ce qui concerne la procédure d'adhésion du Ghana à la Convention UPOV. La délégation souhaite également remercier tous ceux dont l'appui et l'assistance technique fournis au cours de ces dernières années lui ont été des plus utiles pour mettre en place un système efficace de protection des nouvelles variétés végétales conformément à la Convention UPOV. À cet égard, nous tenons à remercier particulièrement le Secrétariat de l'UPOV, la Suisse, les Pays-Bas, la France, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.

La délégation du Ghana exprime ses sincères remerciements au Conseil de l'UPOV et à l'ensemble des délégués pour l'accueil chaleureux réservé au Ghana en tant que 78^e membre de l'UPOV.

Je vous remercie.

[L'appendice III suit]

APPENDICE III

SÉMINAIRE DE L'UPOV SUR L'IMPORTANCE DE LA SÉLECTION VÉGÉTALE ET DE LA PROTECTION DES VARIÉTÉS VÉGÉTALES POUR PERMETTRE À L'AGRICULTURE D'ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE S'Y ADAPTER

Genève, les 11, 12 (sous forme virtuelle) et 26 octobre 2022 (sous forme hybride).

Remarques liminaires de M. Daren Tang, Secrétaire général de l'UPOV

M. Marien Valstar, Président du Conseil de l'UPOV,

Chers participants, chers collègues, chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui depuis Genève.

Les défis liés au changement climatique sont évidents et considérables.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) déclare pouvoir affirmer avec un degré de confiance très élevé que la hausse des températures est une menace sérieuse pour la vie humaine, la biodiversité et l'infrastructure.

Les conditions climatiques extrêmes exposent des millions de personnes aux pénuries de denrées alimentaires et d'eau, en particulier dans les pays du Sud.

Les espèces végétales et animales voient leur aire de répartition, leur rythme saisonnier et leurs habitats changer.

Les économies sont durement touchées par la fréquence accrue des vagues de chaleur, des inondations, des sécheresses, des feux de forêts et d'autres aléas climatiques.

Le rendement des cultures vitales est menacé par les changements de température et des cycles de précipitation.

En réponse, nous devons semer les graines de l'action pour le climat dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le rôle que peut jouer l'agriculture dans l'atténuation des effets du changement climatique et dans l'adaptation à ce changement est un thème qui est clairement ressorti du Séminaire relatif aux stratégies en matière de politiques concernant la sélection végétale et la protection des variétés végétales de l'UPOV, qui s'est tenu l'année dernière.

Nous avons appris que le système de protection des obtentions végétales renforce la sécurité alimentaire et améliore les conditions de vie des agriculteurs en Chine, au Kenya et au Mexique

Nous avons appris la manière dont le système de protection des obtentions végétales appuie le développement des stratégies de l'UE en matière de sélection végétale et de protection des variétés végétales – Pacte vert pour l'Europe (stratégie "De la ferme à la table").

Nous avons également entendu parler des progrès accomplis par le secteur agrotechnique dans la recherche de solutions innovantes, notamment sur autorisation d'une nouvelle autorité pour la recherche et le développement agricoles des États-Unis d'Amérique.

Cela a amené le Conseil de l'UPOV à réunir la communauté mondiale pour une session consacrée au rôle de la sélection végétale et du système de protection des obtentions végétales à l'appui des mesures de lutte contre le changement climatique.

Ce faisant, nous développons une dynamique autour de l'une des recommandations clés du rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées.

Ce rapport examine plusieurs options de réponse et conclut que, dans ce contexte, l'augmentation de la teneur en carbone organique des sols et de la productivité alimentaire fait partie des meilleures options de réponse au changement climatique à notre disposition.

Les variétés végétales nouvelles et améliorées ont un rôle important à jouer dans les deux cas.

En ce qui concerne la teneur en carbone organique des sols, les espèces végétales peuvent contribuer à la régénération de la fertilité des sols et à la protection des écosystèmes naturels de deux façons : par l'amélioration des rotations et par le développement de variétés à enracinement profond.

En ce qui concerne la productivité alimentaire, nous savons que la sélection végétale et le système de protection des obtentions végétales contribuent à augmenter les rendements des cultures de manière durable.

Une étude de l'expérience acquise par le Viet Nam après une décennie en tant que membre de l'UPOV a révélé que l'utilisation d'intrants par hectare dans les grandes cultures avait diminué alors que parallèlement, le rendement des cultures avait augmenté.

De même, un récent document de l'UE a montré que les systèmes de protection des obtentions végétales contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 60 millions de tonnes par an.

Ce ne sont là que deux exemples de la manière dont la sélection végétale et le système de protection des obtentions végétales contribuent à améliorer la productivité alimentaire de manière durable.

Notre travail consiste désormais à tirer parti de cette dynamique, à faire preuve d'innovation et à utiliser les technologies et les pratiques améliorées afin d'accélérer davantage la mise en œuvre de mesures de lutte contre le changement climatique dans l'intérêt de tous.

Mesdames et Messieurs,

Au cours des prochains jours, nous entendrons des spécialistes de toutes les régions du monde.

Je vous invite instamment à mettre à profit cette occasion pour partager les meilleures pratiques et apprendre des expériences des uns et des autres.

C'est votre engagement, en faveur des activités de l'UPOV et au-delà, qui contribuera à élaborer des réponses politiques efficaces et à faire repartir la planète sur de nouvelles bases.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un séminaire fructueux.

[Fin du document]